

# LE SITE PLACEMENTSGARANTIS.FR

Category: [Placements atypiques](#)

Tag: [Enquête](#)



Le site propose d'investir dans les énergies renouvelables en crowdfunding. Ce secteur d'activité attire beaucoup les consommateurs. Le site a un contenu un plus important que les sites de collecte des datas que nous avons déjà trouvés. Nous avons donc voulu en savoir plus. Il est à noter qu'il est sur la liste noire du site [abe-inservice.fr](#) depuis le 07/10/2022.



## Le site internet

Il a été créé le 19/07/2022. Nous publions le whois :

<https://www.whois.com/whois/placementsgarantis.fr>

## Nos recherches

Le site contient deux pages. La troisième est une copie de la page accueil.

### La page accueil

[La-page-accueil-du-site-placementsgarantis.pdf](#)

Nous avons noté plusieurs anomalies :

- Le site ne mentionne aucun numéro de téléphone
- L'adresse du siège social est une société de domiciliation où sont hébergés 1911 entreprises :

[https://www.societe.com/entreprises/229\\_rue%20saint%20honore/75001\\_PARIS.html](https://www.societe.com/entreprises/229_rue%20saint%20honore/75001_PARIS.html)

### La page exemples de projets

[La-page-exemples-de-projets-du-site-placementsgarantis.com.pdf](#)

Le nombre de projets publiés à titre d'exemples nous a surpris pour un site qui a 11 semaines d'existence. Nous avons retrouvé les mêmes sur un autre site :

<https://www.tudigo.co/equity/complexe-algo-solaire-de-la-vallee-de-lhers>

<https://www.tudigo.co/equity/parc-solaire-cap-vert-energie-quincieux>

<https://www.tudigo.co/equity/parc-solaire-cap-vert-energie-essendieras>

Le site ne donne aucune réelle information sur le fonctionnement du crowdfunding.

Le seul moyen de le joindre est un formulaire de contact où vous laissez vos coordonnées. Nous déconseillons ce mode. Demandez TOUJOURS un rendez physique. En cas de refus, ne donnez pas suite à quelque proposition que ce soit.

### Les informations juridiques

Les mentions légales indiquent un nom de société créée le 01/07/2022. L'examen attentif de la page accueil permet de constater que la société n'a pas obtenu l'agrément de l'AMF puisqu'il est indiqué qu'un dossier a été déposé.

L'inscription sur la liste noire du site [abe-infoservice.fr](http://abe-infoservice.fr) du 07/10/2022 ne lui permet plus de proposer de l'épargne aux consommateurs.

<https://www.abe-infoservice.fr/liste-noire/listes-noires-et-alertes-des-autorites>

Au demeurant, il n'y a aucune information sur le siège social réel de l'entreprise.

Il n'y a pas de conditions générales accessibles.

Au vu des résultats de notre recherche et compte tenu de l'inscription sur la liste noire du site abe-infoservice.fr, nous déconseillons tout placement. Le contenu du site reprend des informations du site tudigo.co qui existe depuis de nombreuses années.

## Conclusion

### **Vous avez déjà versé des fonds que vous n'arrivez pas à récupérer ?**

Si vous avez effectué un investissement qui se révèle être une arnaque, vous pouvez nous contacter à <http://adcfrance.fr/contactez-nous/>. Il faudra simplement nous transférer tous les mails reçus y compris les RIB que vous avez utilisés pour faire les règlements.

Vous trouverez dans le lien ci-dessous des informations sur notre travail :

<http://adcfrance.fr/les-conseils/arnaque-aux-sites-dedies-a-l-epargne-les-premieres-informations-de-l-adc-france/>

L'association fera le maximum pour vous aider. Il vous sera simplement demandé une adhésion à 47 € incluant l'abonnement à notre revue trimestrielle dont vous trouverez deux numéros dans les liens ci-dessous :

Les conseils pratiques pour la gestion d'un litige

[Le numéro 152 de la revue Antipac](#)

L'apparition de l'ADC France :

[La revue Antipac n° 149](#)

Vous pouvez la réaliser avec le lien sécurisé ci-dessous :

<http://adcfrance.fr/adhesions-readhesions-adc-france/>

Vous pouvez aussi nous l'adresser par chèque à l'ordre de l'ADC France 3/5 Rue Guerrier de Dumast, 54000 NANCY

### **Vous êtes en contact avec le site sans avoir versé de fonds :**

Nous publions ci-dessous des conseils pratiques pour détecter les sites frauduleux. Avant d'investir, faites les vérifications utiles. Cela va vous éviter des soucis importants. L'article publié fait 5 pages. Pour ne pas trop alourdir cette page, nous vous communiquons le lien :

<http://adcfrance.fr/epargne/investir-avec-internet-les-conseils-utiles-de-ladc-france/>

Vous pouvez nous transférer les mails reçus à <http://adcfrance.fr/contactez-nous/>

*Nous tenons à préciser que toutes les recherches ont été sauvegardées sur un disque dur externe en*

*PDF.*

*Par ailleurs, s'agissant de données publiques, nous ne retirerons aucune information sauf erreur matérielle. Cette demande devra être faite exclusivement par courrier recommandé avec AR. Aucune suite ne sera donnée pour toute demande faite par mail ou par téléphone.*

